

Province de Québec  
MRC BEAUCE SARTIGAN  
Municipalité de Saint-Philibert

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**  
**CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DU CONSEIL**  
**POUR L'ANNÉE 2026**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, conformément à l'article 148 du Code Municipal du Québec, que le conseil doit adopter, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances et de le publier;

**Que** pour l'année 2026, les séances ordinaires du conseil municipal se dérouleront à la salle multifonctionnelle aux dates suivantes et débuteront à 19h00:

13 janvier - 3 février - 3 mars - 7 avril - 5 mai - 2 juin - 7 juillet - 18 août - 8 septembre - 6 octobre - 3 novembre - 1er décembre, à moins d'avis public contraire.

Donné à Saint-Philibert, ce 4e jour du mois de décembre 2025.



Maryse Nadeau  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Maryse Nadeau, directrice générale de la municipalité de Saint-Philibert, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4e jour de décembre 2024, entre 12h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4e jour de décembre 2024.



Maryse Nadeau  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière